



FORMULAIRE D'ADHESION AU PACTE DES ILES

Je soussignée, Docteur Maryse ETZOL, Maire de la commune de Grand-Bourg de Marie-Galante, ayant reçu autorité le 24 novembre 2014, en pleine connaissance de tous les engagements contenus dans la présente, confirme que la Commune de GRAND-BOURG de MARIE GALANTE s'efforcera :

⇒ D'aller au-delà des objectifs fixés par l'UE pour 2020, en réduisant les émissions de CO2 dans nos territoires respectifs d'au moins 20%;

⇒ De produire, dans l'année qui suit la signature du Pacte, un Plan d'Action Insulaire pour l'Énergie Durable, comprenant un inventaire des émissions de base, qui décrit comment les objectifs seront atteints;

⇒ De produire un rapport de mise en œuvre, au moins tous les deux ans après la production du plan d'action, à des fins d'évaluation, de suivi et de vérification; le premier rapport de mise en œuvre sera produit avant la fin du projet « ISLE-PACT »;

⇒ D'organiser des journées de l'énergie, en coopération avec la Commission européenne et les autres parties prenantes, permettant aux citoyens de bénéficier directement des opportunités et avantages offerts par une utilisation plus intelligente de l'énergie, et d'informer régulièrement les médias locaux au sujet du plan d'action;

⇒ D'assister et de contribuer aux événements organisés par les institutions européennes concernant le Pacte des îles & la convention des Maires;

⇒ De mobiliser des investissements dans les énergies durables dans nos territoires respectifs, dans le cadre de « ISLE-PACT ».

Commune de Grand-Bourg
Place Schoelcher - 97112 GRAND-BOURG
Population du territoire : 5 530 (source INSEE)
Date : 24 novembre 2014
Personne à contacter : Magali JULIEN
E-mail : finances.jullen@live.fr
Téléphone : 0 590 978 343 - 0 690 718 420

Le Maire,

-Dr M. ETZOL-